

## La numérisation des manuscrits médiévaux en France : état des lieux

Anne-Sophie TRAINEAU-DUROZOY  
Fonds ancien  
Bibliothèque universitaire de Poitiers

Le 13 octobre 2000, une journée d'étude intitulée « la numérisation des manuscrits médiévaux » avait été organisée à Paris par le Centre d'études supérieures de civilisation médiévale (CESCM), l'Institut de recherche et d'histoire des textes (IRHT), l'École nationale des Chartes, avec le concours de l'Institut national d'histoire de l'art (INHA). Ses actes avaient été publiés un an plus tard dans *Le Médiéviste et l'ordinateur* (n° 40, automne 2001). Axée sur les enjeux de la numérisation, cette journée, qui analysait avant tout la situation française, avait été divisée en trois parties (paléographie, manuscrits « littéraires », actes et sceaux). La lecture des articles montre que le numérique devait alors encore convaincre : Marc Smith se demandait notamment comment être sûr que c'était la fin (les recherches médiévales et leur amélioration) qui justifiait les moyens (l'intérêt pour les techniques), et non l'inverse ; plusieurs soulignaient également que les projets de numérisation, souvent pilotés par des bibliothécaires et des archivistes, étaient tributaires des objectifs de leurs institutions, et malheureusement en lien indirect avec la recherche.

Quatorze ans plus tard, il me semblait intéressant de proposer un nouveau bilan pour la France. Celui-ci sera plus modeste. L'objectif est de proposer un panorama large, axé sur les richesses des projets de numérisation et sur leurs limites ; il sera avant tout centré sur les manuscrits conservés dans les bibliothèques et laissera de ce fait de côté les autres documents abordés il y a quatorze ans ; par ailleurs, il envisagera la numérisation au sens d'une publication numérique et abordera donc toutes les formes de mise en ligne des manuscrits.

Pour commencer, je souhaiterais aborder trois points préalables qui éclairciront la suite de mon propos : la situation des manuscrits en France, les moyens humains et la situation budgétaire dans ce même pays et, enfin, les spécificités de la numérisation du manuscrit. Après ces trois points introductifs, je proposerai une typologie des sites mettant en ligne des manuscrits, puis je présenterai les modes d'accès à l'information dans ces différents sites.

Évoquons donc d'abord rapidement la situation des manuscrits en France.

Environ 30 000 manuscrits médiévaux sont conservés dans des bibliothèques « publiques » (Bibliothèque nationale de France, bibliothèques municipales et bibliothèques d'universités ou de grands établissements). Il est difficile de trouver des chiffres précis ; des campagnes d'inventaires du patrimoine, tant du côté du Ministère de la Culture (en 2004, le PAPE : Plan d'action pour le patrimoine écrit) que de celui de l'Enseignement supérieur, ont vu le jour dans les années 2000 ; mais les résultats ne sont pas très visibles : on ne trouve rien de précis par exemple sur le site du Patrimoine écrit du Ministère de la Culture. La taille des collections est très variable et l'importance des fonds médiévaux n'a pas de lien direct avec la taille de la ville d'aujourd'hui (ou même de l'époque médiévale ou moderne) : on relève 570 manuscrits à la BM d'Angers (150 000 habitants), mais 40 à Chambéry (60 000 habitants). Les collections de la BnF et des BM ont été enrichies grâce, entre autres, aux saisies révolutionnaires (mise à la disposition des biens du clergé en 1789, des émigrés en 1792, etc.) et aux saisies faites suite à la séparation de l'Église et de l'État en 1905 ; les BU ont, elles, beaucoup moins bénéficié de ces apports, mais il existe bien sûr des exceptions, comme Poitiers... Elles ne possèdent qu'une petite partie des manuscrits médiévaux français, probablement un dixième, réparti de manière très inégale : 600 à la BIU de Montpellier par exemple, tandis que la plupart des BU n'en ont pas : la BU de Poitiers en a... un !

Les BM et la BnF dépendent du Ministère de la Culture, les BU, du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche. La situation change peu à peu, mais longtemps les deux ministères ne communiquaient pas (ou que très peu) sur leurs projets ; on peut citer un exemple récent de cette absence de communication, la rétroconversion, au milieu des années 2000, du *Catalogue général des manuscrits* qui a entraîné la création de deux catalogues en ligne : CALAMES, pour l'enseignement supérieur, et le CGM, mis en ligne dans le cadre du *Catalogue collectif de France*, pour les BM. L'existence de l'IRHT, qui a fait des campagnes de photographies dans des bibliothèques dépendant des deux ministères, n'a pas toujours permis de monter des projets communs prenant en compte l'existant (fac-similés, documents déjà numérisés, éditions papier) et utiles à la recherche. Il faut préciser également que les établissements, notamment ceux qui relèvent des collectivités territoriales (mais c'est aussi souvent le cas désormais des BU), ont une grande autonomie par rapport aux ministères dans la gestion et la mise en valeur de leurs fonds, y compris ceux appartenant à l'État (c'est le cas de la plupart des manuscrits médiévaux), et sont donc très libres dans la construction de leurs projets.

Signalons aussi que les églises (par exemple la cathédrale de Poitiers), mais aussi les fonds d'archives, notamment départementales, et bien sûr des personnes particulières, dont le nombre est très difficile à estimer (puisque aucun inventaire n'a jamais été fait), peuvent posséder des manuscrits.

On le voit, les collections de manuscrits médiévaux sont très disséminées en France, conservées dans de nombreux lieux et dépendant de ministères de tutelle différents.

Passons ensuite aux moyens humains et matériels.

La situation de « crise » mondiale et l'état des finances publiques de la France, ainsi qu'un mouvement de réforme de la fonction publique, ont entraîné une diminution du personnel dans les bibliothèques. Or, pour les projets de numérisation, il faut des personnes pour numériser page à page (quand le travail est fait en interne), pour concevoir et suivre le projet et, enfin, pour développer et maintenir les sites, quand des logiciels libres, tels qu'Omeka, ont été retenus. Par ailleurs, les crédits manquent pour payer la conservation pérenne des données, les contrats avec des prestataires extérieurs ou les logiciels non libres. Des subventions diverses existent, émanant de l'Europe, du Ministère de la Culture ou encore des collectivités territoriales, mais elles suffisent d'autant moins qu'elles doivent presque toujours être complétées par un investissement de l'établissement, dont le budget, le plus souvent, diminue avec le temps ou est rogné par d'autres dépenses exponentielles, comme la documentation électronique dans les BU.

Par ailleurs, les appels à projets, qu'ils émanent de l'Agence nationale de la recherche, de l'Europe ou d'ailleurs, sont lancés pour une courte durée. Or la plupart des projets de numérisation de manuscrits, surtout s'ils s'accompagnent d'un lourd travail d'édition, doivent rester accessibles longtemps afin d'être des outils utiles à la recherche.

Enfin, terminons cette introduction par une analyse des particularités du manuscrit pour ce qui est de la numérisation. Le manuscrit médiéval est un objet ancien et, de ce fait, fragile. Quand il est enluminé, il retient l'attention. Pour les élus qui connaissent mal le patrimoine, il semble être l'objet à numériser par excellence ; du fait de sa qualité esthétique, il donne une bonne image de la ville et ses couleurs en font un objet qui paraît compréhensible de tous. Parce qu'il doit être préservé, certains décident qu'il faut le soustraire à la communication et, donc, remplacer l'accès physique au document par un accès virtuel. Le manuscrit est, enfin, libre de droits, ce qui évite bien des problèmes juridiques. Dans certaines villes, les seuls documents numérisés sont donc, pour toutes ces raisons, des manuscrits enluminés. Mais, justement parce qu'il est rare et fragile, le manuscrit doit être numérisé dans des conditions particulières et la pérennité des fichiers doit être assurée ; si elle ne l'est pas, il faudra refaire le travail et à nouveau exposer le document à des risques de dégradation : toute numérisation intégrale, parce qu'elle manipule longuement l'ouvrage, le fait en effet souffrir. C'est parce que la numérisation présente des risques que, dans bien des bibliothèques, les manuscrits ne sont pas les premiers objets numérisés et que les livres du 19<sup>e</sup> siècle, quand ils sont libres de droits, passent avant eux sur les chaînes de numérisation.

On se trouve donc face à double mouvement ; certains numérisent uniquement les manuscrits parce qu'ils représentent un trésor qui rend la ville attractive ; d'autres évitent de le faire, craignant pour leur intégrité.

Mais passons maintenant à une typologie des sites, qui abordera dans un premier temps les régionaux, avant les thématiques.

Il existe d'abord des sites de bibliothèques qui mettent en ligne leurs œuvres, et uniquement elles, sans approche thématique, sauf quand la bibliothèque a des collections qui le permettent, comme celle de Lyon. Toutes les tailles de sites existent, des plus petits aux plus grands, comme la [Bibliothèque numérique de Roubaix](#)<sup>1</sup> ou [NUMELYO](#)<sup>2</sup> à la BM de Lyon, mais ils ne sont pas spécifiquement consacrés aux manuscrits médiévaux, qui « cohabitent » avec les imprimés modernes et d'autres documents. Certains sites ont des tailles intermédiaires, comme celui de [Saint-Omer](#)<sup>3</sup> ou celui de [Verdun](#)<sup>4</sup>, qui propose plusieurs modes d'accès aux documents. Les bibliothèques les moins importantes, qui n'ont pas les moyens de mettre en ligne par elles-mêmes, mais aussi les plus grandes, peuvent s'appuyer sur les services de « Gallica marque blanche », qui permet à la fois la personnalisation de la mise en ligne et l'archivage dans les nuages ; de cette manière les collections des bibliothèques concernées sont visibles dans GALLICA et EUROPEANA, la bibliothèque numérique européenne. [NUMISTRAL](#)<sup>5</sup>, pour les collections de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg, en est un bon exemple. La Bibliothèque bénédictine de Saint-Mihiel, très petite, a quant à elle fait un autre choix ; elle a demandé aux [Archives départementales de la Meuse](#)<sup>6</sup> d'héberger sur sa bibliothèque numérique ses manuscrits numérisés. Certaines bibliothèques donnent accès à leurs manuscrits à la fois sur leur site Internet et sur l'une des bases de données d'enluminures photographiées par l'IRHT, Enluminures ou *Liber floridus*. Les prises de vue ont alors été dans certains cas faites deux fois : prenons par exemple le ms 7 de la Bibliothèque municipale d'Aix-en-Provence, pour lequel on ne trouve que 32 prises de vue de décor sur le site de la [Bibliothèque virtuelle des manuscrits médiévaux](#)<sup>7</sup>, tandis qu'il est complet sur le [site de la ville](#)<sup>8</sup>.

L'objectif est, pour les villes, souvent double, à la fois touristique (et donc économique) et social. Les bibliothèques sont une vitrine de la ville aisément visible sur le web et doivent donner envie de venir visiter la région. Mais elles ont également une vocation sociale très (de plus en plus) affirmée et doivent être de ce fait accessibles par tous et toucher un large public.

Certaines petites ou grandes bibliothèques décident d'unir leurs forces pour mettre en ligne leur patrimoine écrit. Les agences de coopération pour le livre facilitent ce travail commun. C'est le cas également des Pôles associés à la Bibliothèque nationale de France. Les bibliothèques numériques de référence, qui ont été lancées en 2010, mais qui ne couvrent pas encore la totalité du territoire français, aideront elles aussi à la mise en ligne du patrimoine écrit en général, et des manuscrits en particulier. L'Aquitaine propose un site regroupant des ressources de différentes bibliothèques de la région, [Manuscrits médiévaux d'Aquitaine](#)<sup>9</sup>, qui, comme son nom l'indique, est

---

<sup>1</sup> <http://www.bn-r.fr/>

<sup>2</sup> <http://numelyo.bm-lyon.fr/>

<sup>3</sup> <http://bibliotheque-numerique.bibliotheque-agglo-stomer.fr/>

<sup>4</sup> [http://www1.arkhenum.fr/bm\\_verdun\\_ms/\\_app/index.php](http://www1.arkhenum.fr/bm_verdun_ms/_app/index.php)

<sup>5</sup> <http://www.numistral.fr/>

<sup>6</sup> <http://archives.meuse.fr/>

<sup>7</sup> <http://bvmm.irht.cnrs.fr/>

<sup>8</sup> <http://bibliotheque-numerique.citedulivre-aix.com/collection/15744-evangeliaire-de-saint-sauveur-d-aix/?n=1>

<sup>9</sup> <http://manuscrits-drac.bnsa.aquitaine.fr/>

exclusivement consacré aux documents médiévaux ; il propose à la fois des documents entiers et des images seules ; des parcours thématiques et des textes explicatifs permettent au simple curieux de découvrir des objets anciens tout en apprenant à les comprendre ; le chercheur pourra aussi trouver sur ce site des sources utiles, mais il peut également être déçu en découvrant que tel ou tel manuscrit est seulement partiellement numérisé.

A côté de ces sites que l'on pourrait qualifier de « géographiques », il existe également des projets pédagogiques, certains visant les plus jeunes, d'autres les étudiants avancés. On peut citer à titre d'exemple le projet très abouti de [THELEME](http://theleme.enc.sorbonne.fr/dossiers/)<sup>10</sup> sur le site de l'Ecole nationale des chartes qui met en ligne, entre autres choses, des fac-similés de textes médiévaux, religieux et profanes, en latin, en français et en occitan, datant du V<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle : ils sont accompagnés d'une transcription, d'une traduction et d'un commentaire.

Des projets scientifiques existent également. Certains émanent des bibliothèques, d'autres de scientifiques, d'autres encore les réunissent. Certains ont une dimension française, d'autres européenne, comme [EUROPEANA REGIA](http://www.europeanaregia.eu/)<sup>11</sup>, qui réunit la BnF, la Bayerische Staatsbibliothek de Munich, la Biblioteca Històrica de l'Université de Valence (Espagne), la Herzog August Bibliothek de Wolfenbüttel et la Bibliothèque royale de Belgique) ; d'autres projets ont même une dimension mondiale, comme le [Roman de la Rose Digital Library](http://romandelarose.org/)<sup>12</sup>, sur lequel travaillent la BnF et les Sheridan Libraries de la John Hopkins University et qui doit mettre en ligne l'ensemble des manuscrits du Roman de la Rose, sous forme de numérisation « enrichie ».

Certains essaient de reconstituer une bibliothèque médiévale, d'autres s'arrêtent sur un auteur ou sur une œuvre. Par exemple, [Queste del saint Graal](http://portal.textometrie.org/txm/)<sup>13</sup> est un projet ANR Textométrie. Il s'agit d'une édition d'un manuscrit de la bibliothèque municipale de Lyon avec la collaboration de plusieurs personnes. Le lecteur choisit ce qu'il souhaite afficher sur chacune des deux colonnes : édition « fac-similé », « diplomatique » ou « courante », traduction, reproduction d'une colonne ou d'un folio du manuscrit. La base textuelle qui accompagne le [Dictionnaire électronique de Chrétien de Troyes](http://w3.restena.lu/cul/BABEL/T_CANTILENE.html)<sup>14</sup> permet la consultation des cinq de ses romans ; les transcriptions peuvent être lues en entier et un renvoi est fait vers le folio du manuscrit. Le [Cantilène de Sainte-Eulalie](http://liberfloridus.cines.fr/)<sup>15</sup> ou encore les Serments de Strasbourg ont été mis en ligne par un particulier (les images en témoignent !) qui s'est assuré d'avoir les droits et propose une édition sérieuse.

Mentionnons également l'existence de bases de données, avec des images seules, qui mettent donc l'accent sur ces dernières. Les exemples sont nombreux, de toutes les tailles : [Liber floridus](http://liberfloridus.cines.fr/)<sup>16</sup>, pour les bibliothèques de l'enseignement supérieur,

---

<sup>10</sup> <http://theleme.enc.sorbonne.fr/dossiers/>

<sup>11</sup> <http://www.europeanaregia.eu/>

<sup>12</sup> <http://romandelarose.org/>

<sup>13</sup> <http://portal.textometrie.org/txm/>

<sup>14</sup> [http://atilf.atilf.fr/gsovay/scripts/dect.exe?INIT\\_SESSION;OUVRIR\\_MENU=1;LANGUE=F R;ISIS=isis\\_dect.txt;OUVRIR\\_MENU=1;s=s0a5c013c;LANGUE=EN;ISIS=isis\\_dect.txt](http://atilf.atilf.fr/gsovay/scripts/dect.exe?INIT_SESSION;OUVRIR_MENU=1;LANGUE=F R;ISIS=isis_dect.txt;OUVRIR_MENU=1;s=s0a5c013c;LANGUE=EN;ISIS=isis_dect.txt)

<sup>15</sup> [http://w3.restena.lu/cul/BABEL/T\\_CANTILENE.html](http://w3.restena.lu/cul/BABEL/T_CANTILENE.html)

<sup>16</sup> <http://liberfloridus.cines.fr/>

[Enluminures](#)<sup>17</sup> pour celles de la Culture, [Mandragore](#)<sup>18</sup> pour la BnF, mais aussi [Cenomanica](#)<sup>19</sup> pour la BM du Mans ou [Enluminures](#)<sup>20</sup> pour la BM de Lyon.

Des outils nationaux ont été créés pour assurer le signalement (et parfois également la mise en ligne) des projets de numérisation. [GALLICA](#)<sup>21</sup> doit recenser les imprimés, mais pas les manuscrits : certains, avant tout ceux de la BnF, y figurent, mais d'autres, comme, par exemple ceux de NUMELYO, n'y sont pas. De plus, GALLICA présente un autre inconvénient ; il est difficile à interroger quand on n'en est pas familier.

[Patrimoine numérique](#)<sup>22</sup> cherchait à recenser les projets de numérisation des établissements dépendant du Ministère de la Culture, mais peut présenter aussi ceux des autres ministères. Il n'est toutefois pas un métamoteur qui permet d'interroger les différents sites en même temps. Preuve que ce type de bases ne rencontre pas vraiment son public, NUMES, son petit frère né plus tard pour l'Enseignement supérieur, a déjà fermé.

*BnF Archives et manuscrits*, en cours d'enrichissement, est le catalogue de la BnF pour les manuscrits. Il est consultable seul sur le site de la BnF ou dans le CCFr, qui permet d'interroger en même temps [CALAMES](#)<sup>23</sup> et le [CGM](#)<sup>24</sup>, deux catalogues complémentaires, qui auraient pu/dû n'être qu'un et qui offrent de plus en plus d'informations : on peut sur CALAMES « déposer et partager des commentaires sur une notice pour suggérer une correction, émettre une hypothèse scientifique, signaler une publication, une édition savante... ». CALAMES signale également dans ses notices quels sont les manuscrits numérisés. Mais, comme les deux autres catalogues, il est loin d'être complet ; beaucoup de manuscrits n'y sont pas encore signalés et certains documents numérisés n'y apparaissent pas et ne peuvent donc être repérés par ce biais.

Quant aux outils de l'IRHT, ils devraient être précieux pour accéder aux documents numérisés car les campagnes photographiques de l'IRHT ont été importantes ; on pourrait espérer qu'ils apparaissent comme les bibliothèques de référence pour le manuscrit médiéval. Mais il semble que les liens entre les projets locaux et l'IRHT soient souvent ténus. Ce fut le cas pour la Bibliothèque municipale de Poitiers, dont le projet de numérisation des livres d'heures n'avait pas été signalé à l'IRHT. A Angers, les livres sont en revanche consultables à la Médiathèque et en cours de mise en ligne par l'IRHT.

Il manque donc un outil pour repérer tous les projets de numérisation français. [Ménestrel](#)<sup>25</sup> fournit une aide précieuse, mais les informations se trouvent dans différentes parties du site : les catalogues, même enrichis, sont dans le futur module « Sources et

---

<sup>17</sup> <http://www.enluminures.culture.fr/documentation/enlumine/fr/>

<sup>18</sup> <http://mandragore.bnf.fr/>

<sup>19</sup> [http://80.82.239.59/ClientBookLine/toolkit/p\\_requests/formulaire.asp?GRILLE=MANUSCRIT STYPEDOCEN\\_0](http://80.82.239.59/ClientBookLine/toolkit/p_requests/formulaire.asp?GRILLE=MANUSCRIT STYPEDOCEN_0)

<sup>20</sup> [http://numelyo.bm-lyon.fr/collection/BML:BML\\_02ENL01001COL0001](http://numelyo.bm-lyon.fr/collection/BML:BML_02ENL01001COL0001)

<sup>21</sup> <http://gallica.bnf.fr/>

<sup>22</sup> <http://www.numerique.culture.fr/pub-fr/index.html>

<sup>23</sup> <http://www.calames.abes.fr/>

<sup>24</sup> <http://ccfr.bnf.fr/portailccfr/jsp/index.jsp>

<sup>25</sup> <http://www.menestrel.fr/>

ressources » ; ils sont également cités, avec les bibliothèques virtuelles, dans les « Lieux » ; les projets thématiques sont, eux, dans le « Répertoire ».

On voit donc que les manuscrits médiévaux conservés en France numérisés sont nombreux sur Internet, mais qu'il n'est pas aisé de les retrouver. Il est parfois également compliqué de les repérer sur le site même de la bibliothèque. Par exemple, à la [BM de Poitiers](#)<sup>26</sup>, les manuscrits sont signalés dans « bibliothèque numérique », puis « patrimoine numérisé », puis on découvre quatre rubriques au contenu parfois peu explicite ; dans les « trésors », il n'y a que des images orphelines et il faut donc utiliser plutôt la « Recherche en ligne ».

Une fois que le site (ou la partie du site) Internet de la bibliothèque consacré aux manuscrits a été trouvé, des obstacles subsistent encore pour repérer le manuscrit que l'on cherche. Évoquons d'abord les modes d'interrogation des bibliothèques virtuelles de manuscrits. Dans certains cas, le manuscrit a été catalogué en UNIMARC, format qui permet de produire des notices de catalogage en ISBD (A) ou (M), tous deux peu adaptés aux manuscrits. Parfois, c'est l'EAD qui a été retenu comme dans CALAMES ou à la BnF, pour [BnF Archives et manuscrits](#)<sup>27</sup>, et cet outil permet des recherches de cotes par arborescence. Quand cette possibilité n'existe pas, on utilise un catalogue classique, parfois enrichi d'une recherche à facettes, une pratique imitée des grands moteurs de recherche. Mais ce type de moteurs, réputé moderne et intuitif, ne présente pas que des avantages : par exemple, pour le manuscrit de la Cité du Livre à Aix-en-Provence, il n'est pas possible de retrouver un document par sa cote en passant par la recherche à facettes.

Le plus souvent, les difficultés que l'on rencontre pour retrouver un document dont on a la cote ou pour identifier un manuscrit contenant un texte ou une image utile à sa recherche ne viennent pas du moteur de recherche, mais de la qualité de la notice de catalogage, qui peut laisser à désirer. Les notices issues de la rétroconversion sont courtes. Sauf dans les grandes bibliothèques comme la BnF ou dans les sites mis en ligne par l'IRHT, rares sont les notices qui donnent une bibliographie et délivrent des informations à jour. Ainsi, le signalement est souvent indigent, alors qu'il doit être un préalable à la numérisation. Mais, qui, à part dans les grandes bibliothèques comme la BnF, a non seulement le temps, mais aussi les compétences codicologiques, pour cataloguer les manuscrits médiévaux ? De plus, l'indexation par matières est souvent insuffisante, en particulier pour les « iconographes » ; le catalogueur n'a pas toujours les compétences requises pour faire une bonne indexation et, parfois, le thésaurus, dont il peut exister des variantes nombreuses, est inexistant. Ce n'est heureusement pas le cas dans les bases d'images que sont Enluminures ou Liber floridus, où le thésaurus est même facilement accessible.

Passons maintenant à la présentation des documents numérisés.

---

<sup>26</sup> <http://www.bm-poitiers.fr/>

<sup>27</sup> <http://archivesetmanuscrits.bnf.fr/>

Parfois, les pages du manuscrit ne sont pas présentées deux par deux en vis à vis, mais les unes à la suite de l'autre, comme par exemple à la BM de Poitiers, ce qui est fort gênant. Souvent, la numérisation n'est pas documentée ; il est difficile de savoir quelle est la taille du manuscrit et aucune échelle n'est donnée ; par conséquent, le visiteur, surtout quand il n'est pas familier du manuscrit médiéval, aura une idée très fautive des proportions du document qu'il consulte.

Il faut en revanche souligner que la qualité de la prise de vue est souvent très bonne. Il reste encore bien sûr des exceptions, mais, alors que les fac-similés de mauvaise qualité sont légion pour les imprimés anciens dans GALLICA ou sur d'autres sites, les manuscrits sont épargnés. Le mode image domine largement, sauf dans les projets scientifiques, où un mode texte peut apparaître. Pour que celui-ci soit vraiment exploitable, il doit être accompagné d'un index lemmatisé, qui regroupe les formes occurrentes sous des adresses lexicales, ce qui n'est pas toujours le cas, car cela nécessite le travail d'ingénieurs de recherche ou de chercheurs compétents et l'utilisation de logiciels adaptés.

Signalons également que quelques fonctionnalités utiles aux chercheurs sont peu à peu ajoutées. Citons par exemple la possibilité de comparer une illustration ou un décor à partir de la BVMM.

Par ailleurs, parce que les bibliothécaires doivent être également des médiateurs culturels, des efforts ont été fournis pour rendre le document plus accessible au grand public. Les textes de présentation des documents ne sont plus réservés aux expositions virtuelles et de nombreuses bibliothèques en proposent de plus ou moins longs, comme à Limoges, à Saint-Omer ou à Poitiers.

Ce qui manque presque toujours, ce sont les informations sur les projets à venir ; il existe parfois quelques pistes, comme sur NUMISTRAL, qui indique quels types de manuscrits seront bientôt numérisés, mais il est très rare de trouver une liste de cotes précises.

Dernière remarque, qui concerne les questions juridiques. Si les manuscrits médiévaux sont toujours libres de droits pour leur contenu, les établissements qui les conservent et mettent en ligne leurs copies numériques peuvent avoir des exigences quand à la réutilisation des données numérisées. Rares sont malheureusement les sites qui donnent des précisions sur les possibilités d'exploitation des données, à l'exception notable de la BVMM.

Ce rapide panorama permet de constater que de nombreux manuscrits conservés en France sont numérisés. Il est toutefois difficile de donner une estimation du pourcentage que ces documents représentent par rapport à l'ensemble des manuscrits médiévaux conservés. Il est également compliqué d'avoir une vision d'ensemble des documents numérisés car ils sont mis en ligne sur un nombre très (et même trop !) important de sites aux qualités et aux fonctionnalités différentes. On peut souligner que la priorité est souvent donnée aux beaux manuscrits, même quand ils ne présentent pas de



particularités notables, ont déjà été microfilmés ou ont fait l'objet de fac-similé et sont donc moins indispensables à la recherche que d'autres.

Tous les publics, étudiants, curieux, chercheurs, peuvent trouver des informations ou des sources utiles sur les sites mettant en ligne les manuscrits, mais les chercheurs peuvent encore à juste titre espérer mieux. En effet, certains projets ne sont pas pérennes. De plus, encore souvent, seules les illustrations du manuscrit ont été numérisées ; parfois, celles-ci se trouvent sur l'un des sites bien connus de l'IRHT, tandis qu'ailleurs, sur le site de la bibliothèque, moins visible, est mis en ligne le document en entier.

Ce qu'avait souligné Marc Smith il y a quatorze ans reste donc vrai : il existe un problème de coordination entre les bibliothécaires et les chercheurs, qui n'ont ni les mêmes attentes, ni les mêmes compétences. Espérons que Ménestrel, lieu de rencontres entre chercheurs et professionnels de la documentation, fera évoluer les mentalités !